



*Fédération
Syndicale
Unitaire*

REVENDEICATIONS de la FSU GUYANE

Depuis plus de 25 ans, par ses actions et dans ses écrits, la FSU Guyane ne cesse de dénoncer le mépris avec lequel les gouvernements successifs traitent la population guyanaise. Le refus systématique de mettre en place de véritables politiques publiques ambitieuses à la hauteur des défis démographiques et géographiques a conduit la Guyane dans l'impasse actuelle que nous connaissons avec son cortège de désespérances sociales, économiques, culturelles, sanitaires et éducatives.

Le retard avec les autres régions s'accroît ainsi que les inégalités à l'intérieur même du territoire. Dans les domaines des communications, de l'éducation, de la santé, de la culture, du sport, de la sécurité, de la justice, de l'emploi et de la formation, la situation de la Guyane ne cesse de se détériorer.

La faiblesse des investissements de l'État a condamné la Guyane :

- 44% des familles vivent sous le seuil de pauvreté.
- Une partie de la population n'a pas accès aux soins, la mortalité infantile est 3 fois supérieure à la moyenne nationale.
- 1 jeune sur 2 est au chômage, 30% des jeunes sont en situation d'illettrisme, 43% des jeunes quittent l'école sans qualification.
- 10 000 jeunes sont non scolarisés : 10 collèges, 5 lycées et 500 classes sont nécessaires pour y remédier.
- 80% des élèves sont scolarisés dans un système scolaire qui ne prend pas en compte leur langue et leur culture.
- Dans les établissements scolaires, il y a 2 fois moins d'adultes pour encadrer les élèves que dans les académies voisines.
- Les ressources aurifères de la Guyane sont pillées au profit de quelques actionnaires, en légitimant une catastrophe écologique.

Tous les indicateurs socio-économiques sont réunis pour aboutir aux mouvements d'ampleur qui paralysent la Guyane depuis plusieurs jours.

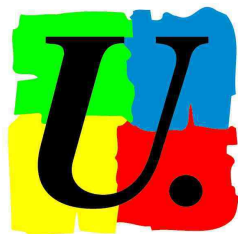
La FSU Guyane accuse l'État d'abandonner 300 000 citoyens qui lui ont pourtant fait confiance en votant massivement pour le maintien de la départementalisation.

La FSU Guyane défend une politique visionnaire, ambitieuse pour que la Guyane marche vers un réel avenir.

Cayenne : Mont Lucas bâtiment G

FSU GUYANE – BP 847 – 97339 CAYENNE Cedex

tel : 0594 30 05 69 / 0694 27 15 29 - fax : 0594 31 00 57 Courriel : fsu973@fsu.fr



La FSU Guyane revendique :

- Un plan de constructions scolaires bio climatiques implantées sur les lieux de vie : 10 collèges, 5 lycées et 500 classes (50 écoles de 10 classes) avec les équipements nécessaires à l'accomplissement en totalité des missions de chacun (équipements sportifs, salles des maîtres, salles RASED...).
- Un plan de rénovation et de mise en conformité (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mise aux normes de sécurité) des établissements existants.
- La scolarisation de tous les jeunes de 3 à 18 ans. L'application effective sur l'ensemble du territoire de la loi « Égalité réelle ».
- Une scolarisation de qualité pour tous les jeunes en situation de handicap, l'accès aux prises en charges qui leur sont nécessaires (application de la loi du 11 février 2005) et la formation des personnels.
- La réduction des effectifs par classe et l'application des mesures REP+.
- La restauration scolaire et le transport gratuits pour tous les élèves.
- Des places en internat pour répondre à toutes les demandes.
- L'enseignement systématique des langues maternelles, le doublement immédiat du nombre de postes d'ILM, la mise en œuvre immédiate du plan décennal pour le bilinguisme validé par le MEN (professionnalisation des ILM), le développement des enseignements bilingues tout au long de la scolarité.
- Le développement d'enseignements agricoles et professionnels adaptés aux besoins et contraintes du territoire.
- Le rattrapage du retard en personnels (agents administratifs et d'entretien, enseignants, personnels de vie scolaire, psychologues EN, AVS, personnels sanitaires et sociaux) pour encadrer nos élèves : 3500 adultes de plus pour atteindre la moyenne nationale.
- Des mesures visant à rendre le département attractif : concours exceptionnel (CRPE), élargissement des mesures indemnitaires, formation des personnels précaires de la Fonction Publique en vue de leur titularisation, l'application du décret du 29 août 2016.
- Le désenclavement des communes isolées par un réel accès au logement, à l'éducation et aux services publics pour tous : transports, communications, soins, énergie, emploi, formation, justice, cultures, sport et loisirs.
- Le développement de structures ouvertes publiques alternatives à l'incarcération : Établissements de Placements Éducatifs (reprendre le projet EPE Guyane abandonné en 2016). Création de deux unités éducatives d'activités de jour (UEAJ) répondant au cahier des charges national.



*Fédération
Syndicale
Unitaire*

- La déconcentration des services de direction interrégionale de la PJJ au plus proche des besoins.
- La réaffirmation de la double compétence de la PJJ en intervenant au civil et au pénal (développement de l'assistance éducative en milieu ouvert).
- Le refus de la dématérialisation de Pôle Emploi et de la privatisation des emplois de conseillers de gestion des droits.

La FSU Guyane entend apporter son expertise à la réflexion d'ampleur qui devra être engagée, dans l'intérêt général, sur tout le territoire.

Le bureau de la FSU Guyane.